

PANNEAU INTERDICTION DE MANGER - P022

Référence : 04254



RESUME

Affiche interdiction de manger et boire avec pictogramme ISO 7010. Existe en PVC rigide ou autocollant. Format rond disponible dans 5 dimensions de diamètre 100 à 420 mm.

Les points forts :

- Pictogramme interdiction de manger et boire normé
- Existe en version rigide avec adhésif pour une pose simplifiée
- Fabriquée en France

Retrouvez également notre [panneau interdiction de boire eau non potable](#).



DECLINAISONS

| Dimension | Matière |
|-----------|--------------------------|
| ø 100 mm | Panneau PVC |
| ø 150 mm | Panneau PVC |
| ø 200 mm | Panneau PVC |
| ø 320 mm | Panneau PVC |
| ø 420 mm | Panneau PVC |
| ø 100 mm | Panneau PVC avec adhésif |
| ø 150 mm | Panneau PVC avec adhésif |
| ø 200 mm | Panneau PVC avec adhésif |
| ø 320 mm | Panneau PVC avec adhésif |
| ø 420 mm | Panneau PVC avec adhésif |
| ø 100 mm | Autocollant |
| ø 150 mm | Autocollant |
| ø 200 mm | Autocollant |
| ø 320 mm | Autocollant |

ø 420 mm

Autocollant

DESCRIPTION

Pictogramme interdiction de manger ISO 7010

Rappelez l'interdiction de manger et de boire avec cette affiche interdiction de manger. Il est indispensable de mentionner les règles à respecter à l'intérieur et à l'extérieur d'un bâtiment surtout lorsqu'il s'agit de faire respecter des règles prévenant des comportements à risques susceptibles de provoquer des accidents.

Pour cela, privilégiez l'affichage de [panneaux d'interdiction normés](#). Ils sont facilement déchiffrés et les prescriptions mentionnées sont donc suivies.

Ce panneau est souvent associé au [panneau avec pictogramme interdiction de fumer](#).

Ils permettent notamment de préciser ces interdictions dans le cas décrit par l'article R4412-20 du code du travail :

"L'employeur, pour toutes les activités comportant un risque d'exposition à des agents chimiques dangereux, prévoit des mesures d'hygiène appropriées afin que les travailleurs ne mangent pas, ne boivent pas et ne fument pas dans les zones de travail concernées"

Caractéristiques techniques du panneau interdiction de manger

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents

atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.

- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

Dimensions

- ø 100 mm
- ø 150 mm
- ø 200 mm
- ø 320 mm
- ø 420 mm

Panneau ou autocollant d'interdiction avec pictogramme conforme à la norme NF EN ISO 7010 représentant une boisson et de la nourriture barrés de rouge.

Conditions d'utilisation

Usage intérieur très long terme et extérieur. À fixer à l'entrée de manière apparente dans un espace où il est strictement interdit de boire ou de manger.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d'application : + 5°C.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du

panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.

Retrouvez toute notre gamme de panneaux d'interdiction, comme [notre panneau ne pas prendre de photo](#), notre [panneau chiens non autorisés](#) ou encore notre [panneau normé feux d'artifice interdits](#).